

Première édition du concours inter-lycées de Martinique de plaidoirie en DGEMC.

Le mercredi 17 avril 2024 s'est déroulé au théâtre du lycée Victor Schoelcher la première édition du concours inter-lycées de Martinique de plaidoiries en DGEMC. Sept établissements ont chacun sélectionné deux élèves qui suivent l'enseignement optionnel Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain pour les représenter.

Ce concours a été organisé par l'IA-IPR d'économie-gestion madame Glondu et madame Dubreucq chargée de la formation en DGEMC pour l'académie de la Martinique. Elles avaient la volonté de mettre à l'honneur cet enseignement optionnel et le travail des enseignants et de leurs élèves de cette discipline.



Le thème de cette première édition, l'Intelligence artificielle, a été choisi collectivement par les enseignants de DGEMC de l'académie en novembre 2023, laissant ainsi le temps à chaque enseignant de préparer au mieux leurs élèves pour cet événement. Selon les établissements, les candidats ont été choisis soit par leur enseignant soit par leurs camarades. [Pour le lycée Victor Schoelcher](#), ce sont les élèves qui ont désigné les élèves qui représentaient leur classe, [ainsi Kérane Massicot et Phélistia Vérin](#) ont représenté dignement le lycée, montrant de vraies capacités oratoires et une réelle réflexion sur le sujet ô combien d'actualité. Bravo et félicitations à eux.

C'est Kérane Massicot, élève de T05 avec sa plaidoirie intitulée "Le droit doit s'adapter à l'évolution des technologies d'IA" qui a remporté haut la main cette première édition.

